



CONDITIONS D'INSCRIPTION

Stage MAO du 22 au 24 avril 2024

Dans le cadre de la politique culturelle de la ville de Chambray-lès-Tours, l'École Municipale de Musique propose des stages musicaux.

Ces stages seront encadrés par des professionnels dont la mission sera de faire découvrir et développer la pratique musicale pour un large public. La capacité d'accueil sera déterminée en fonction du stage musical proposé.

1 : INSCRIPTION

Ce stage est ouvert aux adolescents à partir de 12 ans et aux adultes.

- L'inscription se fait directement sur le site officiel de la ville de Chambray-lès-Tours, Rubrique Culture – École Municipale de Musique au plus tard 4 jours ouvrés avant le 1^{er} jour du stage.

- L'inscription est ouverte aux familles chambraisiennes et hors commune. Toutefois, les Chambraisiens restent prioritaires. Les participants hors communes seront contactés en fonction des places disponibles 3 jours ouvrés avant le 1^{er} jour du stage

2 : TARIFS

- 25 € pour les Chambraisiens

- 30 € pour les hors commune

3 : ANNULATION

- En cas d'annulation d'inscription, merci d'envoyer un mail à secretariat.emm@ville-chambray-les-tours.fr au moins 5 jours ouvrés avant le 1^{er} jour du stage. Passé ce délai, le stage sera facturé en totalité.

4 : FACTURATION

- Une facture sera envoyée par le Trésor Public après la période de stage. Les modalités de règlement sont indiquées au dos de celle-ci,

- Le participant ne sera pas facturé en cas d'absence pour raison médicale sous présentation obligatoire du certificat médical.